

Projets d'établissement de normes

Voyez comment le CGF a amélioré ses normes de manière à offrir un meilleur soutien aux Premières Nations et à mieux répondre à leurs besoins.

- [2018](#)
 - Révision des normes relatives au rendement financier

- [2016](#)
 - Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière
 - Révision des documents relatifs au système de gestion financière
 - Révision des documents relatifs au rendement financier
 - Création des documents relatifs à la communication de l'information financière portant sur les recettes locales

- [2015](#)
 - Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière
 - Révision des documents relatifs au système de gestion financière
 - Révision des documents relatifs au rendement financier
 - Création du guide d'établissement des normes

- [2014](#)
 - Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière
 - Révision des documents relatifs au système de gestion financière
 - Révision des documents relatifs au rendement financier

- [2012](#)
 - Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière
 - Révision des documents relatifs au système de gestion financière
 - Révision des documents relatifs au rendement financier

- [2011](#)
 - Révision des documents relatifs au rendement financier

- [2010](#)
 - Version initiale des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière
 - Version initiale des documents relatifs au système de gestion financière
 - Version initiale des documents relatifs au rendement financier

- [2009](#)
 - Version initiale des normes relatives à la Loi sur l'administration financière
- [2008](#)
 - Modèle initial d'états financiers portant sur les recettes locales
- [2006](#)
 - Version préliminaire initiale des normes relatives aux recettes locales

2018

Février

Projet

Révision des normes relatives au rendement financier

Contexte

Le projet de mise à jour des normes relatives au rendement financier du CGF a vu le jour en 2016 et s'est terminé le 22 février 2018, avec l'approbation du nouveau document C2 – Normes relatives au rendement financier.

Le CGF améliore ses normes pour veiller à ce qu'elles continuent de répondre aux besoins des Premières Nations et des autres institutions de Premières Nations. Les modifications apportées tiennent compte des commentaires reçus de Premières Nations ainsi que de l'expérience du CGF.

Les modifications sont apportées pour refléter les normes comptables en vigueur et les pratiques de notation du crédit généralement reconnues et utilisées sur les marchés de capitaux. Elles visent également à offrir aux Premières Nations encore plus de façons d'accéder au financement dont elles pourraient avoir besoin pour réaliser des projets qui amélioreront leur économie.

Téléchargez [l'exposé-sondage \(PDF\)](#) pour connaître les modifications proposées aux normes.

Détails

- Il s'agit de la modification des normes la plus approfondie depuis septembre 2010; de nouveaux ratios financiers ont été introduits et d'autres ont été éliminés.

- Après analyse des commentaires reçus durant la période prévue à cette fin, le CGF a approuvé la version définitive des normes en février 2018.
- Téléchargez les [bases de conclusion \(PDF\)](#) pour connaître les raisons pour lesquelles les modifications ont été apportées.

Livrable

- 8^e édition des normes relatives au rendement financier

2016

Avril

Projet

Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière (LAF)

Contexte

Amélioration des normes relatives à la Loi sur l'administration financière et du modèle de LAF pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Modifications mineures découlant de modifications apportées à la *Loi sur la gestion financière des premières nations* entrées en vigueur le 1^{er} avril 2016.

Livrables

- 6^e édition des procédures d'examen de la Loi sur l'administration financière
 - 8^e édition des normes relatives à la Loi sur l'administration financière
 - 8^e édition du modèle de Loi sur l'administration financière
 - 6^e édition du modèle de notes explicatives relatives à la Loi sur l'administration financière
 - 6^e édition du guide d'évaluation de l'administration financière
-

Projet

Révision des documents relatifs au système de gestion financière

Contexte

Amélioration des normes relatives au système de gestion financière pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Modifications mineures découlant de modifications apportées à la *Loi sur la gestion financière des premières nations* entrées en vigueur le 1^{er} avril 2016.

Livrables

- 6^e édition des procédures de certification du système de gestion financière
 - 6^e édition des normes relatives au système de gestion financière
-

Projet

Révision des documents relatifs au rendement financier

Contexte

Amélioration des normes relatives au rendement financier pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Modifications mineures découlant de modifications apportées à la *Loi sur la gestion financière des premières nations* entrées en vigueur le 1^{er} avril 2016.

Livrables

- 8^e édition des procédures de certification du rendement financier
 - 7^e édition des normes relatives au rendement financier
-

Projet

Création des documents relatifs à la communication de l'information financière portant sur les recettes locales

Contexte

Ces normes sont fondées sur les premières versions préliminaires des normes relatives à la communication de l'information financière établies en mars 2006.

Détails

- Clarification de la façon dont les Premières Nations devraient présenter l'information financière portant sur les recettes locales perçues conformément à la LGF.
- Publication d'un modèle d'états financiers et d'informations à fournir par voie de notes.

Livrables

- 1^{re} édition des normes relatives à la communication de l'information financière portant sur les recettes locales
- 2^e édition du modèle d'états financiers portant sur les recettes locales
- 1^{re} édition du modèle d'informations sectorielles à fournir sur les recettes locales par voie de notes
- 1^{re} édition des notes explicatives sur les normes relatives à la communication de l'information financière portant sur les recettes locales

2015

Janvier

Projet

Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière

Contexte

Amélioration du modèle de Loi sur l'administration financière pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Élimination de toutes les mentions relatives à l'usage des recettes locales pour les Premières Nations ayant choisi de ne pas instaurer de loi sur les recettes locales.

Livrable

- 5^e édition du modèle de Loi sur l'administration financière
-

Mars

Projet

Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière

Contexte

Amélioration des normes relatives à la Loi sur l'administration financière et du modèle de LAF pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Élimination des définitions d'indépendance de la norme 10.1.6 (Membres indépendants).
- Ces dernières ont été remplacées par une nouvelle exigence de la norme 10.1.6.3 (Politiques requises) pour clarifier qui peut devenir membre du Comité des finances et d'audit.
- Élimination de la liste de personnes inadmissibles à titre de membre du Comité des finances et d'audit de la norme 10.1.6.4.

Livrables

- 5^e édition des normes relatives à la Loi sur l'administration financière
- 6^e édition du modèle de Loi sur l'administration financière

Avril

Projet

Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière

Contexte

Amélioration des normes relatives à la Loi sur l'administration financière et du modèle de LAF pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Clarification de la façon dont les rapports sur la rémunération, les avantages sociaux et les contrats sont établis pour tenir compte de la nécessité de préserver la confidentialité

et pour faire en sorte que les normes soient conformes à d'autres exigences juridiques en matière de communication de l'information.

- Autres modifications touchant la gestion du compte de recettes locales et le rôle de l'administrateur fiscal pour se conformer aux normes de la Commission de la fiscalité des premières nations.

Livrables

- 5^e édition des procédures d'examen de la Loi sur l'administration financière
 - 6^e édition des normes relatives à la Loi sur l'administration financière
 - 7^e édition du modèle de Loi sur l'administration financière
 - 5^e édition du modèle de notes explicatives relatives à la Loi sur l'administration financière
 - 5^e édition du guide d'évaluation de l'administration financière
-

Projet

Révision des documents relatifs au système de gestion financière

Contexte

Amélioration des normes relatives au système de gestion financière pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Création de nouvelles normes portant sur la détection de risques de fraude à la suite de la mise à jour de 2013 du cadre du COSO, en particulier du principe n° 8.
- Mise à jour de la norme 11.2.3 pour énoncer l'exigence que les membres potentiels du Comité des finances et d'audit n'occupent pas de fonction touchant à la planification, à l'organisation, à la gestion et au contrôle des finances d'une Première Nation.
- Ces fonctions comprennent l'établissement des budgets, la comptabilité et la communication de l'information financière, l'achat de biens et services et l'utilisation des fonds.

Livrables

- 5^e édition des procédures relatives à la certification du système de gestion financière
 - 5^e édition des normes relatives au système de gestion financière
-

Projet

Révision des documents relatifs au rendement financier

Contexte

Amélioration des normes relatives au rendement financier pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Modifications pour mettre l'accent sur la nécessité pour les Premières Nations de respecter les normes relatives au rendement financier pour devenir membre emprunteur de l'Administration financière des Premières nations.
- Ajout de l'exigence pour une Première Nation de mettre à jour sa Loi sur l'administration financière dans le cadre du processus de certification du système de gestion financière.

Livrables

- 6^e édition des procédures de certification du rendement financier
- 6^e édition des normes relatives au rendement financier

Mai

Projet

Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière

Contexte

Amélioration des normes relatives à la Loi sur l'administration financière pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Correction d'une erreur de rédaction mineure.

Livrables

- 7^e édition des normes relatives à la Loi sur l'administration financière
 - 5^e édition du guide d'évaluation de l'administration financière
-

Projet

Révision des documents relatifs au rendement financier

Contexte

Amélioration des procédures de certification du rendement financier pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Élimination de l'obligation pour les Premières Nations de présenter des copies de documents prouvant la façon dont elles ont mis en application certaines sections de leur Loi sur l'administration financière.
- Dorénavant, cette évaluation a lieu durant l'examen du système de gestion financière.

Livrable

- 7^e édition des procédures de certification du rendement financier
-

Décembre

Projet

Création du guide d'établissement des normes

Contexte

En août 2015, le CGF a publié un [exposé-sondage](#) au sujet de nouvelles lignes directrices relatives à l'établissement des normes. Ces lignes directrices clarifient la démarche suivie par le CGF lorsqu'il modifie des normes.

Détails

- À la lumière des commentaires reçus, les lignes directrices définitives ont été publiées en décembre 2015.

Livrable

[Guide](#) d'établissement des normes

2014

Avril

Projet

Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière

Contexte

Amélioration des normes relatives à la Loi sur l'administration financière et du modèle de LAF pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Remplacement de l'« Institut canadien des comptables agréés » par « Comptables professionnels agréés du Canada ».
- Ajout d'une nouvelle définition de « entité liée »
- Clarification de la norme 19.2.3 (Mandat écrit) et de la norme 19.3 (Date d'achèvement).
- Introduction des normes 22.3 et 22.4 exigeant la Loi sur l'administration financière d'un membre emprunteur afin que le CGF puisse intervenir si nécessaire.

Livrables

- 4^e édition des procédures d'examen de la Loi sur l'administration financière
 - 4^e édition des normes relatives à la Loi sur l'administration financière
 - 4^e édition du modèle de Loi sur l'administration financière
 - 4^e édition du modèle de notes explicatives relatives à la Loi sur l'administration financière
 - 3^e édition du guide d'évaluation de l'administration financière
-

Projet

Révision des documents relatifs au système de gestion financière

Contexte

Amélioration des normes relatives au système de gestion financière pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Remplacement de l'« Institut canadien des comptables agréés » par « Comptables professionnels agréés du Canada ».
- Modification de la norme 12.7.3 (Évaluation des employés) pour établir clairement que les membres du personnel des services financiers doivent posséder les compétences nécessaires pour faire leur travail.
- Modification de la norme 20.4.2 (Contenu des états financiers) pour la clarifier.
- Modification de la norme 21.1.3 (Conformité de l'auditeur) pour clarifier l'information devant être fournie au conseil.

Livrables

- 4^e édition des procédures de certification du système de gestion financière
 - 4^e édition des normes relatives au système de gestion financière
-

Projet

Révision des documents relatifs au rendement financier

Contexte

Amélioration des normes relatives au rendement financier pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Remplacement de l'« Institut canadien des comptables agréés » par « Comptables professionnels agréés du Canada ».
- Modification de la norme 6.1 (Calendrier relatif au certificat du système de gestion financière) pour clarifier le délai pour obtenir le certificat du système de gestion financière, soit 36 mois à partir de la date à laquelle une Première Nation touche le produit d'un prêt à long terme (débuture) octroyé par l'Administration financière des Premières nations.
- Modification des définitions utilisées dans la norme 7.1 pour qu'elles soient conformes à celles utilisées par les comptables.
- Modification de la norme 7.2 (Information financière) pour exiger l'utilisation d'états financiers datant d'au plus 16 mois, ce qui coïncide avec le délai de 120 jours suivant la fin du dernier exercice (29 juillet).
- Clarification du seuil utilisé dans le calcul du ratio du test de liquidité de la norme 7.4.4.

Livrables

- 5^e édition des procédures de certification du rendement financier

- 5^e édition des normes relatives au rendement financier
-

2012

Février

Projet

Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière

Contexte

Amélioration des normes relatives à la Loi sur l'administration financière et du modèle de LAF pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Clarification de l'introduction et des définitions.
- Ajout de la norme 4.3 pour introduire la notion de conformité d'une Première Nation à tous les aspects essentiels des normes.
- Création de la norme 10.1.6 pour établir les critères d'indépendance des membres du Comité des finances et d'audit.
- Clarification des pouvoirs de l'auditeur d'une Première Nation.
- Introduction ou réintroduction de la norme 26 (Examen périodique), de la norme 27 (Rapport annuel sur les activités), de la norme 28 (Fourniture de la loi à l'Administration financière des Premières nations), et de la norme 29 (Entrée en vigueur).

Livrables

- 3^e édition des procédures d'examen de la Loi sur l'administration financière
 - 3^e édition des normes relatives à la Loi sur l'administration financière
 - 3^e édition du modèle de Loi sur l'administration financière
 - 3^e édition du modèle de notes explicatives relatives à la Loi sur l'administration financière
-

Projet

Révision des documents relatifs au système de gestion financière

Contexte

Amélioration des normes relatives au système de gestion financière pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Clarification de l'introduction.
- Ajout de la norme 5.6 pour introduire la notion de conformité d'une Première Nation à tous les aspects essentiels des normes.
- Modification de la norme 11.2 pour établir la taille et la composition du Comité des finances et d'audit.
- Étoffement de la norme définissant la notion d'indépendance pour indiquer qui en est exempté.
- Modification de la norme 19.7 (Mesures de contrôle des technologies de l'information) pour faire ressortir la nécessité d'avoir des politiques écrites.
- Introduction de la norme 23.5.2 (Conformité relative aux projets) portant sur les politiques régissant la construction et la rénovation d'infrastructures.

Livrables

- 3^e édition des procédures de certification du système de gestion financière
 - 3^e édition des normes relatives au système de gestion financière
-

Projet

Révision des documents relatifs au rendement financier

Contexte

Amélioration des normes relatives au rendement financier pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Clarification de l'introduction.

Livrables

- 4^e édition des procédures de certification du rendement financier

- 4^e édition des normes relatives au rendement financier

2011

Novembre

Projet

Révision des documents relatifs au rendement financier

Contexte

Amélioration des normes relatives au rendement financier pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Ajout de définitions dans les procédures.
- Clarification de la procédure d'examen du rendement financier suivie par le conseil d'administration.
- Introduction du ratio de test de liquidité.

Livrables

- 3^e édition des procédures de certification du rendement financier
- 3^e édition des normes relatives au rendement financier

2010

Septembre

Projet

Élaboration de la version initiale des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière

Contexte

Le CGF a élaboré des lignes directrices et des outils supplémentaires accompagnant les normes relatives à la Loi sur l'administration financière.

Détails

- Création de procédures distinctes pour clarifier le processus d’approbation de la LAF par le CGF.
- Création d’un modèle de LAF pour faciliter l’élaboration par les Premières Nations d’une LAF conforme aux normes du CGF et pour en réduire le coût.
- Création de notes explicatives détaillées pour faciliter le travail du conseiller juridique d’une Première Nation lors de l’élaboration de la version préliminaire de la LAF.

Livrables

- 1^{re} édition des procédures d’examen de la Loi sur l’administration financière
 - 1^{re} édition des normes relatives à la Loi sur l’administration financière
 - 1^{re} édition du modèle de Loi sur l’administration financière
 - 1^{re} édition du modèle de notes explicatives relatives à la Loi sur l’administration financière
-

Projet

Élaboration de la version initiale des documents relatifs au système de gestion financière

Contexte

Création de normes s’appliquant au système de gestion financière des gouvernements de Premières Nations ainsi que de procédures d’examen de ce système.

Détails

- Élaboration de normes et de procédures afin d’apporter un soutien aux Premières Nations pour l’établissement de bons systèmes de gestion financière et pour l’instauration de leur LAF.
- Élaboration de la marche à suivre par une Première Nation pour demander l’examen de son système de gestion financière par le CGF et obtenir le certificat du système de gestion financière.

Livrables

- 1^{re} édition des procédures de certification du système de gestion financière
 - 1^{re} édition des normes relatives au système de gestion financière
-

Projet

Élaboration de la version initiale des documents relatifs au rendement financier

Contexte

Création de normes relatives à la certification du rendement financier et de procédures d'examen du rendement financier.

Détails

- Établissement de normes permettant aux Premières Nations d'obtenir le certificat de rendement financier et ainsi de devenir membre emprunteur de l'Administration financière des Premières nations.
- Élaboration de la marche à suivre par une Première Nation pour demander l'examen de son rendement financier par le CGF et obtenir le certificat de rendement financier.

Livrables

- 1^{re} édition des procédures de certification du rendement financier
- 1^{re} édition des normes relatives au rendement financier

Novembre

Projet

Révision des documents relatifs à la Loi sur l'administration financière

Contexte

Amélioration des normes relatives à la Loi sur l'administration financière et du modèle de LAF pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Suppression des normes 25.6 (Recouvrement des fonds), 26 (Examen de la LAF), 27 (Rapport annuel sur les activités), 28 (Fourniture de la loi à l'Administration financière des Premières nations), et 29 (Entrée en vigueur).

Livrables

- 2^e édition des procédures d'examen de la Loi sur l'administration financière

- 2^e édition des normes relatives à la Loi sur l'administration financière
 - 2^e édition du modèle de Loi sur l'administration financière
 - 2^e édition du modèle de notes explicatives relatives à la Loi sur l'administration financière
-

Projet

Révision des documents relatifs au système de gestion financière

Contexte

Amélioration des normes relatives au système de gestion financière pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Clarification de l'introduction.

Livrables

- 2^e édition des procédures de certification du système de gestion financière
 - 2^e édition des normes relatives au système de gestion financière
-

Projet

Révision des documents relatifs au rendement financier

Contexte

Amélioration des normes relatives au rendement financier pour offrir un meilleur soutien aux Premières Nations.

Détails

- Clarification de l'introduction.

Livrables

- 2^e édition des procédures de certification du rendement financier
- 2^e édition des normes relatives au rendement financier

2009

Janvier

Projet

Élaboration de la version initiale des normes relatives à la Loi sur l'administration financière

Contexte

Établir des normes permettant aux Premières Nations de créer et d'instaurer leur propre Loi sur l'administration financière (LAF).

Détails

- Établissement de normes permettant aux Premières Nations de créer leur propre LAF.
- Ces normes relatives à la LAF offrent une nouvelle option, autre que la création d'un règlement sur l'administration financière en vertu de l'article 83 de la *Loi sur les Indiens*.
- Cette LAF doit être appliquée conformément au cadre juridique de la *Loi sur la gestion financière des premières nations*.

Livrable

1^{re} édition des normes relatives à la Loi sur l'administration financière

2008

Mars

Projet

Élaboration du modèle initial d'états financiers portant sur les recettes locales

Contexte

Toutes les Premières Nations qui choisissent de percevoir des recettes locales en vertu de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (LGF) doivent comptabiliser ces recettes séparément des autres revenus et présenter l'information financière portant sur ces recettes de manière distincte.

Détails

- Élaboration d'un modèle d'états financiers annuels pouvant être utilisé par les Premières Nations pour présenter l'information financière relative aux recettes locales, conformément aux normes du CGF portant sur la communication de l'information financière relative aux recettes locales établies en mars 2006.

Livrable

1^{re} édition du modèle d'états financiers portant sur les recettes locales

2006

Mars

Projet

Version préliminaire initiale des normes relatives aux recettes locales

Contexte

Toutes les Premières Nations qui choisissent de percevoir des recettes locales en vertu de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (LGF) doivent comptabiliser ces recettes séparément des autres revenus et présenter l'information financière portant sur ces recettes de manière distincte.

Détails

- Création de la première version préliminaire des normes relatives à la communication de l'information financière en vertu de l'alinéa 55(1)d) de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (LGF) pour assister les Premières Nations devant présenter l'information financière relative à leurs recettes locales.

Livrable

1^{re} version préliminaire des normes relatives aux recettes locales
